

ISO_15995:2021/Amd_1:2024-(fr)

Troisième édition

2024-08

Bouteilles à gaz — Spécifications et essais pour valves de bouteilles de GPL — Fermeture manuelle

AMENDEMENT 1

Gas cylinders — Specifications and testing of LPG cylinder valves — Manually operated

AMENDMENT 1

(<https://standards.iteh.ai>)
Document Preview

[ISO 15995:2021/Amd 1:2024](https://standards.iteh.ai/catalog/standards/iso/470d46f7-38c8-448d-b2f0-c3d68fa20499/iso-15995-2021-amd-1-2024)

<https://standards.iteh.ai/catalog/standards/iso/470d46f7-38c8-448d-b2f0-c3d68fa20499/iso-15995-2021-amd-1-2024>

© ISO_2021

Tous droits réservés. Sauf prescription différente ou nécessité dans le contexte de sa mise en ~~œuvre~~œuvre, aucune partie de cette publication ne peut être reproduite ni utilisée sous quelque forme que ce soit et par aucun procédé, électronique ou mécanique, y compris la photocopie, ou la diffusion sur ~~l'internet~~l'internet ou ~~sur~~ un intranet, sans autorisation écrite préalable. Une autorisation peut être demandée à ~~l'ISO~~l'ISO à ~~l'adresse~~l'adresse ci-après ou au comité membre de ~~l'ISO~~l'ISO dans le pays du demandeur.

ISO copyright office

~~Case postale~~CP 401 • Ch. de Blandonnet_8

CH-1214 Vernier, ~~Genève~~Geneva

~~Tél.~~Phone: + 41 22 749 01 11

E-mail: copyright@iso.org

~~Web~~Website: www.iso.org

Publié en Suisse

iTeh Standards
(<https://standards.iteh.ai>)
Document Preview

ISO 15995:2021/Amd 1:2024

<https://standards.iteh.ai/catalog/standards/iso/470d46f7-38c8-448d-b2f0-c3d68fa20499/iso-15995-2021-amd-1-2024>

Avant-propos

L'ISO (Organisation internationale de normalisation) est une fédération mondiale d'organismes nationaux de normalisation (comités membres de l'ISO). L'élaboration des Normes internationales est en général confiée aux comités techniques de l'ISO. Chaque comité membre intéressé par une étude a le droit de faire partie du comité technique créé à cet effet. Les organisations internationales, gouvernementales et non gouvernementales, en liaison avec l'ISO participent également aux travaux. L'ISO collabore étroitement avec la Commission électrotechnique internationale (IEC) en ce qui concerne la normalisation électrotechnique.

Les procédures utilisées pour élaborer le présent document et celles destinées à sa mise à jour sont décrites dans les Directives ISO/IEC, Partie_1. Il convient, en particulier, de prendre note des différents critères d'approbation requis pour les différents types de documents ISO. Le présent document a été rédigé conformément aux règles de rédaction données dans les Directives ISO/IEC, Partie_2 (voir www.iso.org/directives), 2 (voir www.iso.org/directives).

L'ISO attire l'attention sur le fait que la mise en application du présent document peut entraîner l'utilisation d'un ou de plusieurs brevets. L'ISO ne prend pas position quant à la preuve, à la validité et à l'applicabilité de tout droit de brevet revendiqué à cet égard. À la date de publication du présent document, l'ISO n'avait pas reçu notification qu'un ou plusieurs brevets pouvaient être nécessaires à sa mise en application. Toutefois, il y a lieu d'avertir les responsables de la mise en application du présent document que des informations plus récentes sont susceptibles de figurer dans la base de données de brevets, disponible à l'adresse www.iso.org/brevets. L'ISO ne saurait être tenue pour responsable de ne pas avoir identifié tout ou partie de tels droits de propriété.

Les appellations commerciales éventuellement mentionnées dans le présent document sont données pour information, par souci de commodité, à l'intention des utilisateurs et ne sauraient constituer un engagement.

Pour une explication de la nature volontaire des normes, la signification des termes et expressions spécifiques de l'ISO liés à l'évaluation de la conformité, ou pour toute information au sujet de l'adhésion de l'ISO aux principes de l'Organisation mondiale du commerce (OMC) concernant les obstacles techniques au commerce (OTC), voir www.iso.org/avant-propos.

Le présent document a été élaboré par le comité technique ISO/TC 58, *Bouteille à gaz*, sous-comité SC 2, *Accessoires de bouteilles* en collaboration avec le Comité Européen de Normalisation (CEN), Comité Technique CEN/TC 286, *Équipements pour gaz de pétrole liquéfié et leurs accessoires*, conformément à l'Accord de coopération technique entre l'ISO et le CEN (Accord de Vienne).

Il convient que l'utilisateur adresse tout retour d'information ou toute question concernant le présent document à l'organisme national de normalisation de son pays. Une liste exhaustive desdits organismes se trouve à l'adresse www.iso.org/fr/members.html.

Bouteilles à gaz — Spécifications et essais pour valves de bouteilles de GPL — Fermeture manuelle

AMENDEMENT 1

Références normatives

Ajouter la référence normative suivante:

MIL-STD-810G:2008, *Department of Defence Test Method Standard, Environmental Engineering Considerations and Laboratory Tests*

4.2

Ajouter le nouveau paragraphe suivant:

4.2.5 Adhésifs

Lorsqu'ils sont utilisés, les adhésifs doivent être démontrés compatibles avec le GPL conformément à des normes reconnues à l'échelle internationale, régionale ou nationale.

4.3.1, dernier alinéa

Remplacer l'alinéa par ce qui suit: [ISO 15995:2021/Amd 1:2024](https://standards.iteh.ai/catalog/standards/iso/470d46f7-38c8-448d-b2f0-c3d68fa20499/iso-15995-2021-amd-1-2024)

<https://standards.iteh.ai/catalog/standards/iso/470d46f7-38c8-448d-b2f0-c3d68fa20499/iso-15995-2021-amd-1-2024>

La fermeture de tous les robinets doit s'effectuer dans le sens des aiguilles d'une montre; leur ouverture doit s'effectuer dans le sens inverse des aiguilles d'une montre. Le volant doit porter un marquage visible sous forme d'une ou plusieurs portions de cercle avec une flèche pour chaque direction à leurs extrémités. Une flèche doit être marquée «←→←→» ou «-fermé-» (fermeture) et l'autre flèche marquée «+→+→» ou «ouvert-» (ouverture) pour indiquer le résultat de la rotation.

4.3.3, première phrase

Remplacer la phrase par ce qui suit:

Les raccords d'entrée des robinets doivent être conformes à une norme internationale, régionale ou nationale, ou à des conceptions propriétaires qui satisfont aux exigences d'une norme industrielle acceptable.

4.3.3, NOTE

Remplacer la NOTE par ce qui suit:

NOTE 1 Par exemple, l'ISO 11363-1 et l'ISO 15245-1 sont des normes relatives aux raccords d'entrée des robinets.

NOTE 2 Les procédures de qualification pour les conceptions propriétaires des raccords d'entrée des robinets sont, par exemple, données dans l'ISO 10692-2.

4.3.3, troisième alinéa

Remplacer la référence «Tableau 3» par «Tableau 4».

4.3.4, première phrase

Remplacer la phrase par ce qui suit:

Les raccords de sortie des robinets doivent être conformes à une norme internationale, régionale ou nationale, ou à des conceptions propriétaires qui satisfont aux exigences d'une norme industrielle acceptable.

4.3.4, NOTE

Remplacer la NOTE par ce qui suit:

NOTE 1 Par exemple, l'ISO 5145 et l'EN 15202 sont des normes relatives aux raccords de sortie des robinets.

NOTE 2 Les procédures de qualification pour les conceptions propriétaires des raccords de sortie des robinets sont, par exemple, données dans la CGA V-1

4.4.1

Ajouter l'alinéa suivant à la fin du paragraphe:

Lorsque des joints à filetage sont utilisés à l'intérieur du robinet, un agent d'étanchéité anaérobie peut être utilisé s'il est démontré compatible avec le GPL conformément à des normes reconnues à l'échelle internationale, régionale (par exemple l'EN 751-1) ou nationale.

4.4.4

Ajouter les points suivants à la fin de la liste:

- d) l'engagement du filetage entre la vis de purge et la jauge de niveau de liquide fixe doit être suffisant pour permettre un contact métal-métal en cas d'absence de joint d'étanchéité;
- e) le tube immergé doit être solidement fixé au robinet afin de s'assurer qu'il ne se désassemble pas au cours de l'installation ou en cours de fonctionnement.

EXEMPLE À l'aide d'un produit adhésif, d'un ajustement forcé ou de tout autre moyen mécanique.

4.4.9